

RESOLUTION N°9
RELATIVE AUX AVOCATS TURCS TANER KILIC ET SELCUK KOZAGACLI

La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, réunie à Port-au-Prince en Haïti, pour son 32^{ème} Congrès, du 6 au 9 décembre 2017,

Extrêmement préoccupée par la dramatique situation des avocats défenseurs des droits de l'homme en Turquie ;

Dénonce l'arrestation arbitraire des avocats Taner Kiliç, Président d'Amnesty International Turquie, intervenue le 6 juin 2017, et Selçuk Kozagaçlı, Président de l'association des avocats progressistes, intervenue le 8 novembre 2017 ;

Demande leur libération immédiate et sans condition.